



Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

L'HEBDO

Hebdo N° 102 - mercredi 10 février 2021

A la Une

DGH : Comment faire moins avec plus !

Alors que le Budget « Enseignement scolaire » de l'Éducation nationale est en hausse de 1,6 milliard d'euros pour l'année 2021, les DGH attribuées actuellement aux EPLE sont, elles, très souvent en baisse, et donc en net décalage avec « la croissance très dynamique » annoncée par le Ministère. Pire, et au-delà de ce qui est déjà difficilement compréhensible - car bien peu cohérent - de fortes divergences de politiques, de gestions ou de priorités se font jour selon les académies. Cette situation laisse à penser que l'on en reviendrait aux 30 ministères que nous dénoncions à une autre époque ! [Lire la suite](#)

Évaluation des personnels de direction : où en est-on ?

Alors que le [décret 2021-121](#) modifiant les modalités d'évaluation professionnelle des personnels de direction est paru au JO du 6 février et que le SNP DEN-UNSA a été reçu à la DGRH le vendredi 5 février, il semble nécessaire de refaire un point sur ce dossier et sur nos mandats.

Le mandat que nous avons depuis le congrès de Colmar demandait un versement annuel de la part R de l'IF2R, afin de prendre en compte les prélèvements à la source. Pour atteindre cette périodicité, le ministère s'est orienté vers une évaluation annuelle à laquelle nous n'étions pas opposés. Il s'agit d'ailleurs d'une règle générale de la Fonction publique. [Lire la suite](#)

Préparation et organisation du Grand oral (Courrier au Ministre)

Monsieur le Ministre,

Le cadre réglementaire du Grand oral a été arrêté en relation directe avec la programmation des Épreuves d'enseignement de spécialité (EDS) initialement prévues du 15 au 17 mars 2021. L'ensemble de sa préparation devait ainsi se dérouler pour partie durant les horaires dédiés à ces enseignements, de fin mars à début juin, une fois les écrits terminés. A ce jour, les informations concernant cette épreuve sont parfois absentes et, lorsqu'elles existent, elles varient fortement selon qu'elles émanent des corps d'inspection ou des secrétariats généraux des Rectorats. De plus, elles ne tiennent généralement pas compte de la décision récente de la suppression des épreuves de mars. Dans ce contexte, et pour faire face aux questionnements ou inquiétudes qui remontent des lycées, il est nécessaire que des initiatives nationales soient prises pour définir des lignes de forces didactiques et pédagogiques alors que les douze heures hebdomadaires d'EDS ne pourront plus être assignées très majoritairement à la préparation de ce Grand oral tel que prévu initialement.

Afin de rassurer les équipes pédagogiques et les directions de lycées, il nous apparaît donc urgent que des précisions soient apportées sur les responsabilités respectives des services et des établissements, l'organisation matérielle et le déroulé précis de ces épreuves au cadre complètement innovant.

Le SNPDEN-UNSA reste bien entendu à votre disposition pour échanger très largement sur ces divers points dans les meilleurs délais. Dans l'espoir qu'il vous soit possible de porter attention à l'ensemble de ces éléments, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Ph VINCENT, Secrétaire général

Autres

Tout sur la NBI et sa prise en compte pour la retraite

Instituée par le [décret 96-1131](#) du 18 décembre 1996, la nouvelle bonification indiciaire (NBI) attribue des points d'indice liés à l'exercice de fonctions, et est donc liée à l'emploi exercé et non au grade obtenu. Pour les personnels de direction, elle est versée aux chef(fe)s d'établissements à partir de la 3ème catégorie. Elle fait l'objet d'une ligne précise sur la feuille de paie. Ayant l'avantage d'être prise en compte pour la retraite, elle est soumise aux cotisations afférentes.

Le supplément de pension est proportionnel à la durée de perception en trimestres et au montant perçu. [Lire la suite](#)



La réservation des repas n'a jamais été aussi facile
avec l'appli MyTurboself®.
[Découvrez tous nos services.](#)


TURBOSELF
Au cœur de l'enseignement

Agenda

- Lundi 8 février**
- Groupe de travail des commissaires paritaires nationaux
- DGRH / Commissaires paritaires nationaux : mobilité Chef(fe)s 2021
- DGESCO: réunion d'information sur la généralisation du test de positionnement en anglais ev@lang pour les élèves de 3ème, avant publication des textes réglementaires au BO
- Mardi 9 février (CTMEN)**
- Comité technique du MEN
- Entretien avec Mme Anne LAUDE à la Présidence de la République
- Mercredi 10 février**
- Bilatérale / Nathalie Elimas: point d'étape Éducation prioritaire
- Jeudi 11 février**
- Conseil supérieur de l'Éducation

Actualités



Covid-19 : tests salivaires, fermetures de classe. Tour d'actualité...

Jeudi 4 février, lors d'une conférence de presse sur la situation sanitaire, Olivier VERAN - ministre de la Santé - a annoncé le déploiement de tests salivaires dans les établissements scolaires au retour des vacances d'hiver.

Plusieurs centaines de milliers de tests pourraient ainsi être réalisés à la rentrée, permettant une multiplication des « opérations collectives de dépistage notamment en direction des établissements scolaires ». [Lire la suite](#)



46 nouvelles cités éducatives en 2021 !

A l'occasion du Comité interministériel des Villes qui s'est tenu le 29 janvier à Grigny, le gouvernement a rendu public début février la [liste des 46 nouveaux territoires](#) qui intègrent la démarche des Cités éducatives. Ces nouveaux sites retenus pour 2021 concernent 24 académies et 37 départements, et s'ajoutent ainsi aux 80 cités éducatives déjà labellisées. L'objectif pour 2022 étant d'en avoir 200.

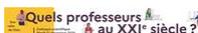
Voir également le [dossier de presse](#) du CIV du 29 janvier 2021, dont certaines mesures concernent l'éducation.



« Nouvelles chances » : pour accompagner l'obligation de formation des 16-18 ans

L'ONISEP lance le site « [Nouvelles chances](#) » pour aider à la mise en œuvre de l'obligation de formation des 16-18 ans, inscrite dans la loi pour une École de la confiance (cf. [décret 2020-978](#) du 5 août 2020). Destiné aux équipes éducatives, aux professionnels de l'orientation et aux parents, ce nouveau site présente ainsi les dispositifs de prévention et de remédiation du décrochage scolaire, de retour en formation, d'insertion sociale et professionnelle portés par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et des Armées.

L'objectif est d'offrir aux jeunes des solutions d'accompagnement et de formation leur permettant d'acquérir des compétences indispensables à l'entrée dans le monde professionnel. Lire le [communiqué de presse de l'Onisep](#)



Quels professeurs au XXIe siècle ?

Le 1er décembre 2020, le conseil scientifique de l'éducation organisait, dans le cadre du Grenelle de l'Éducation, un colloque intitulé « Quels professeurs au XXIème siècle ? ».

Dans son prolongement, un [rapport de synthèse](#) éponyme a été publié fin janvier 2021. A travers les regards croisés de la recherche et des retours d'expériences à l'international - traités essentiellement sous l'angle de la coopération - cinq thématiques principales y sont étudiées. [Lire la suite](#)



Textes signalés

Au JO du 6 février : le [Décret 2021-121 du 4 février 2021](#) modifiant les modalités d'évaluation professionnelle des personnels de direction (mise en œuvre des modalités d'évaluation annuelle). **Au BO 5 du 4 février** : l' [Arrêté du 16 décembre](#) relatif aux conditions de délivrance de l'attestation de réussite intermédiaire et son modèle. [Et aussi...](#)



Ouvrage paru : Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite

Un ouvrage de Maurice Mazalto, dans sa [version actualisée](#), publié aux Editions L'Harmattan

Dans ce livre, dont la 1ère édition date de 2017, la question des interactions entre les personnels, les usagers et le bâti est interrogée, l'architecture de nos écoles est questionnée afin de savoir si elle est au service de l'enseignement. [Lire la suite](#)